

bureau / CA / Gard / sud-ouest  
le 10/8/14



Le Président

Nîmes

le 4 SEP. 2014

**Direction des  
Déplacements et  
des Transports**

**Direction**

Affaire suivie par  
Cécile MUNDLER  
Tél. : 04.66.70.53.37  
Fax : 04.66.70.53.13

Monsieur Eric BROUWER – AF3V  
Monsieur Dominique LAMOULLER – FFCT  
Madame Geneviève LAFERRERE – FUB  
Madame Sylviane QUEZE – FFUTAN  
Madame Sylvie DARGNIES – Cyclo Camping International  
Monsieur Nicolas CLIFFORD – Blue Marble Travel

Références  
CM/MC – n° 2014/022  
Adresse géographique :  
DGADIF  
418 rue Maurice Schumann  
30000 NIMES

Madame, Monsieur,

Par courrier du 18 juin, vous m'interrogez sur la continuité et la gratuité de l'itinéraires piéton-cycle sur le site du Pont du Gard. Vous m'alertez notamment sur les répercussions possibles sur la fréquentation touristique nationale et internationale, en l'absence de continuité de la voie verte au travers du site du Pont du Gard.

Je tiens tout d'abord à vous rappeler l'investissement permanent du Département pour développer les activités de loisir et de tourisme qui valorisent notre patrimoine auprès des gardois et des visiteurs français ou étrangers.

La participation du département à la gestion de sites classés patrimoine mondial et Grand Site de France en est une des manifestations.

Dans le même esprit, le département développe à travers un Schéma Départemental d'Aménagement Cyclable une politique de promotion et de découverte du territoire en modes doux, en réalisant ou en soutenant les maîtres d'ouvrages de véloroutes et boucles cyclables en voies vertes ou partagées.

Ainsi, la voie verte du Pont du Gard, au départ de Beaucaire, rejoindra à terme Uzès et permettra de relier l'Uzège au Gard Rhodanien puis à la Méditerranée par la Via Rhôna.

Je suis persuadé que ces itinéraires seront le support d'un développement touristique important et accueilleront un grand nombre d'usagers, locaux et visiteurs, comme c'est le cas d'infrastructures de ce type à l'instar de la « Loire à vélo » qui irrigue la vallée de la Loire et ses châteaux.

Comme vous, il me paraît nécessaire d'assurer la continuité de ces itinéraires en toute circonstance, mais aussi de veiller à ce que leur fréquentation ne nuise pas à la qualité du patrimoine et qu'à l'inverse elle favorise l'économie locale.

C'est pourquoi, nous avons fait le choix, pour la voie verte du Pont du Gard, d'un itinéraire qui n'évite pas le centre bourg de Remoulins, le site du Pont du Gard étant un des lieux de visite ou de destination possible (relié par un aménagement cyclable) sans que sa traversée soit une obligation.

Il ne s'agit donc pas de faire un détour mais de garantir une permanence d'itinéraire à l'ensemble des usagers. Cet itinéraire présente également l'avantage de desservir les centres bourgs de Remoulins et Castillon, avec tous les services que les usagers pourront y trouver.

C'est dans cet objectif que les services du département travaillent à la définition technique des aménagements à réaliser pour assurer cette continuité d'itinéraire avec le niveau de sécurité attendu pour la pratique du vélo par un public familial.

J'espère par ce courrier répondre à vos inquiétudes et vous renouvelle mon engagement pour le développement de la pratique du vélo au profit des usagers et des territoires qui les accueillent.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs, *et les plus dévoués*

*Avec toute mon attention  
J'ré cordialement*

Le Président,  
Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation,  
le Vice-Président

  
Jean DENAT

Association Française pour le Développement  
Des véloroutes et voies vertes – AF3V  
Monsieur Eric BROUWER  
30 avenue Eugène Gazeau  
60300 SENLIS

Fédération Française de Cyclotourisme – FFCT  
Monsieur Dominique LAMOULLER  
12 rue Louis Bertrand  
94207 IVRY SUR SEINE Cedex

Fédération Française des Usagers de la Bicyclette – FUB  
Madame Geneviève LAFERRERE  
12 rue des Bouchers  
67000 STRASBOURG

Fédération Française Union Touristique Les Amis de la Nature – FFUTAN  
Madame Sylviane QUEZE  
197 rue Championnet  
75018 PARIS

Cyclo Camping International  
Madame Sylvie DARGNIES  
38 Boulevard Henri IV  
75004 PARIS

Blue Marble Travel  
Monsieur Nicolas CLIFFORD  
2 rue Dussoubs  
75002 PARIS